

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
DU MOULIN TENUE LE MARDI 29 NOVEMBRE 2022, À 18H30, À LA SALLE POLYVALENTE.**

Présences

- Mélanie Arseneault
- Isabelle Ménard
- Nadir Oliveira Dias
- Karl Wayland
- Marie-Line Gagné
- Anh-Thi Nguyen
- Audrey Jacques
- Chantal Landry
- Michelle Blaquière
- Julie Camerlain
- Valérie Ouellette
- Isabelle Giroux
- Claudine Boucher
- Mireille Boudreault

Absences

- Patrick Gervais
- Frédéric Larocque
- Mélanie Denis

1. Constatation du quorum et des présences

Le président, monsieur Karl Wayland, nous adresse le mot de bienvenue. Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)

CÉ-22-23-11

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Chantal Landry, secondée par madame Julie Camerlain,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour.



3. Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2022 (adoption)

Monsieur Karl Wayland introduit le procès-verbal du 18 octobre. Les modifications suivantes ont été soumises :

- Point 3 : madame Audrey Jacques et monsieur Patrick Gervais ne peuvent avoir adopté le procès-verbal du 14 juin 2022 car ils étaient absents ;
- Point 5.1 : retirer le « e » à la fin de « présidente »
- Point 8 : ajouter la proposition d'une mention que certaines rencontres de CÉ pourraient être tenues en virtuel ;
- Point 9 : ajouter que les rencontres du 30 janvier et du 21 février pourraient être en virtuel ;
- Point 11.1 : modifier la tournure de phrase qui parle de la gratuité des activités pour plus de clarté ;
- Point 15 : 2^e point de madame Valérie, modifier 3^e année pour 4^e année.

CÉ-22-23-12

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Marie-Line Gagné, secondée par madame Nadir Oliveira Dias,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 18 octobre 2022 incluant les modifications ci-haut mentionnées.

4. Suivis au procès-verbal de la dernière réunion (information)

Aucun suivi.

5. Évaluation du projet éducatif 2021-2022 (adoption)

Madame Mireille Boudreault présente le rapport de l'évaluation annuelle du plan d'action du projet éducatif 2021-2022. Le projet éducatif en est à sa 3^e année. Les objectifs de départ ont été établis en 2019-2020, donc avant l'avènement de la pandémie. Les membres du conseil doivent se prononcer sur les résultats atteints.

Résumé global

Orientation 1

Développer chez l'élève l'appartenance à son école et sa communauté éducative par un environnement stimulant, bienveillant et sécuritaire. Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire pour chaque élève.



Objectif 1.1

D'ici juin 2022, augmenter de 5% le nombre des élèves de la 3e année à la 6e année qui se sentent en sécurité à l'école.

Les membres du conseil sont d'accord pour évaluer l'objectif comme étant en voie de réalisation avec la tendance : Amélioration.

Orientation 2

Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel.

Objectif 2.1

D'ici juin 2022, réduire de 25%, la proportion des filles qui sont en échec et dont la réussite est à risque en français lecture, 1re année.

Madame Mireille Boudreault fournit les explications concernant les différents profils d'élèves inclus dans les calculs du nombre de filles à risque d'être en échec en lecture.

Il est mentionné qu'une légère amélioration a été notée par rapport à l'objectif initial, mais que celle-ci n'était pas suffisante pour confirmer l'atteinte de l'objectif.

Les membres du conseil s'accordent pour évaluer l'objectif comme étant à surveiller avec une tendance : Aucune amélioration significative.

Orientation 3

Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel en lecture par l'application des stratégies de lecture efficace. Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel dans toutes les composantes de la démarche d'écriture.

Objectif 3.1

D'ici juin 2022, augmenter de 1% les taux de réussite de fin d'année des élèves de 2e et 3e années du primaire en écriture

Les membres du conseil soulignent que les résultats sont très bons autant en 2e année qu'en 3e année en écriture.

Les membres du conseil sont d'accord pour évaluer l'objectif comme étant en voie de réalisation avec la tendance : Amélioration.

Évaluation du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Madame Mireille Boudreault mentionne que les cas d'intimidation à l'école sont assez rares. Madame Claudine Boucher renchérit que la présence d'une TES au service de garde aide grandement à la gestion de conflits.

CÉ-22-23-13

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Isabelle Ménard, secondée par madame Mélanie Arseneault,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le rapport annuel de l'école pour l'année 2021-2022.

6. Éducation à la sexualité (information)

Madame Mireille Boudreault présente les différents thèmes abordés selon les différents degrés. Il est mentionné que dès l'an prochain, l'éducation à la sexualité sera intégrée au cours d'ECR.

7. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (discussion)

Madame Mireille Boudreault mentionne que, pour donner suite au sondage effectué auprès des élèves l'an dernier, la discussion doit être amorcée entre les membres du conseil. La façon de réaliser la consultation auprès des élèves peut être sous une autre formule que le sondage (ex. : rencontre, visite dans les classes, etc.)

8. Varia

8.1. Lettres (2) d'élèves de 5^e années adressées au CÉ l'an dernier

Les membres du conseil désirent préciser la suite à donner aux lettres. Il est proposé de vérifier auprès des élèves leur intérêt à donner suite à leur lettre par des moyens concrets. Il est proposé que madame Marie-Line Gagné ira rencontrer les élèves en 6^e année.

8.1. Zones de récréation

Il est soulevé que certains élèves appartenant à différents degrés scolaires ne peuvent jouer ensemble dû à l'assignation de zones de jeux par degrés. Madame Claudine Boucher explique le fonctionnement actuel des zones de jeux au service de garde ainsi que l'évolution de celles-ci pendant la pandémie. Madame Julie Camerlain complète avec le fonctionnement des zones pendant les récréations.

9. Parole au service de garde (information)

Madame Claudine Boucher informe qu'ils ont vécu deux belles journées pédagogiques les 24 et les 25 novembre dernier. L'activité d'escalade a été bien appréciée, surtout des grands. Elle souligne également que les activités offertes le soir sont populaires auprès des enfants et appréciées des parents. Plusieurs élèves s'inscrivent certains soirs au service de garde afin de participer à ces activités.

Madame Claudine Boucher souligne le merveilleux système solaire créé par les élèves de 3^e année avec madame Suzie Millaire ainsi que les petites maisons de Noël créées par les élèves du préscolaire 4 ans.

Elle souligne également que l'éducatrice du préscolaire 4 ans, madame Johanne Gauvin, prendra sa retraite le 21 décembre 2022 après 25 années de travail exceptionnel dans notre école.

Madame Valérie Ouellette complète en donnant une mention spéciale aux maisons hantées d'Halloween créées par les élèves de 5^e et de 6^e année avec madame France Desnoyers.

En terminant, madame Claudine Boucher annonce qu'un musicien traditionnel sera en prestation le 15 décembre au service de garde.

10. Parole aux enseignants (information)

Madame Michelle nous informe des activités du préscolaire :

- Thème du mois de novembre : le corps humain
- Thème du mois de décembre : Noël
- Le parrainage s'amorcera avec les élèves de 5^e année lors de l'écriture de la lettre au père Noël
- L'ergothérapie est débutée, elle a lieu en sous-groupe
- La conscience phonémique est débutée

Madame Audrey nous informe des activités du 1^{er} cycle :

- 1^{re} et 2^e année : Sortie au théâtre pour voir la pièce « Perruche »
- 1^{re} année : Une activité de célébration d'auteur débutera bientôt
- 2^e année : Une activité inspirée du livre le « Tyranno nez rouge »
- Tous les degrés : une activité touchant l'empathie débutera bientôt

Madame Valérie nous parle des activités du 2^e cycle :

- 3^e année : début du programme « Nager pour survivre » (théorie)
- 3^e année : création d'un calendrier de l'avent sous forme de village
- 3^e année : début de l'activité de fluidité en lecture
- 4^e : projet du Parfum
- 4^e : travail sur l'orthographe d'usage
- 4^e : sortie à venir à l'OSM de Longueuil

Madame Julie nous parle des activités du 3^e cycle :

- 6^e année : sortie au musée des beaux-arts en novembre (Mont St-Hilaire)
- 6^e année : travail autour des stratégies de lecture
- 6^e année : sortie à l'Électrium demain
- 5^e année : sortie au zoo de Granby en novembre (les métiers du zoo)
- 5^e-6^e année : visite de parents œuvrant dans l'armée canadienne dans le cadre du jour du Souvenir
- 6^e année : élèves volontaires ont participé à la création et à l'installation du Petit train du partage pour la Guignolée
- 5^e-6^e année : création de cartes de Noël à remettre aux aînés de la résidence « La Rosière » et les élèves recevront en retour une carte de la part des aînés
- Gymnase : activité sur le recyclage jumelée avec un circuit sportif
- Gymnase : hockey cosom le midi
- Gymnase : activité de volleyball le midi, 12 élèves sont allés en tournoi le 29 novembre
- Inauguration du laboratoire Technocreatif : d'ici les fêtes, toutes les classes auront bénéficié de ces installations

Madame Chantal Landry nous parle des groupes DG :

- 4 classes DG : sortie à l'OSM de Longueuil (Disney)
- 4 classes DG : magie des lutins et du père Noël
- 987 : calendrier de l'avent avec une surprise par jour
- 989 : quelques recettes de Noël seront cuisinées

11. Comité de parents (information)

Madame Isabelle Ménard nous mentionne qu'elle nous fera suivre un résumé de la dernière rencontre, car beaucoup de sujets ont été abordés.



12. Parole au public

Aucun public.

13. Date de la prochaine rencontre (adoption)

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 30 janvier 2023.

CÉ-22-23-14

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Audrey Jacques et secondée par madame Anh-Thi Nguyen,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, la date de la prochaine rencontre.

14. Levée de l'assemblée (adoption)

CÉ-22-23-15

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Valérie Ouellette et secondée par madame Claudine Boucher,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, de lever l'assemblée à 20h10.

Karl Wayland
Président du
Conseil d'établissement

MIREILLE BOUDREAULT
Directrice